

LE BULLETIN



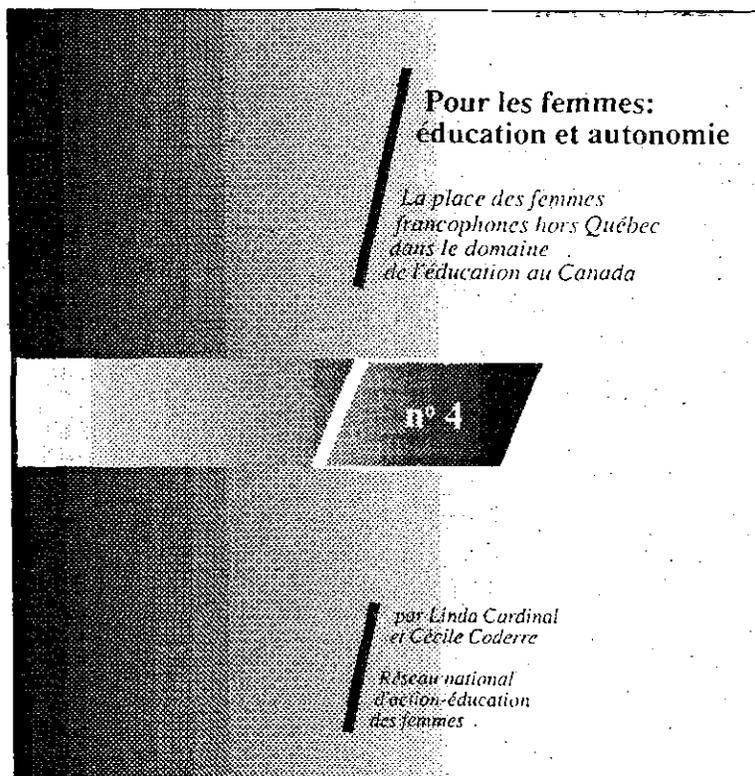
Juillet 1992

VOLUME 9 NUMÉRO 2

UNE FORMATION PAR ET POUR LES FEMMES

*Enquête sur les activités de formation
des femmes francophones hors Québec*

RAPPORT NO 4



Sommaire

Mot de la présidente	3
L'isolement des femmes francophones	5
Les groupes de femmes: Pourquoi, quand et comment?	6
Pourquoi les femmes se regroupent-elles?	7
Quand les femmes se sont-elles regroupées?	9
Comment les femmes se regroupent-elles?	10
Pourquoi la formation ?	11
Besoin de croissance personnelle	12
Le développement personnel ressort toujours!	13
La formation, toujours la formation!	14
Il est temps de se faire reconnaître!!	15

Chères lectrices,

Dans les deux bulletins précédents qui résument les rapports numéros 1, 2 et 3 de la rLes groupes de femmes: echerche "Pour les femmes: éducation et autonomie", nous avons vu le développement du féminisme, la lutte des femmes francophones pour le droit à l'éducation et les profils national, provinciaux et territoriaux des femmes de langue maternelle française, selon les statistiques de 1986.

Ainsi, pour que le portrait des femmes francophones en éducation soit plus complet, ce bulletin résume le rapport numéro 4 qui donne un autre volet portant plus spécifiquement sur la contribution des groupes de femmes à la formation des femmes francophones.

Dans ce rapport, le Réseau national d'action éducation femmes reconnaît le travail essentiel de ces groupes, travail qui est habituellement passé sous silence. Défini généralement par la référence au communautaire, ce type de formation répond à un besoin qui n'est pas comblé par le reste de la société et joue un rôle important depuis la création des premières organisations féminines.

Le rapport numéro 4 comprend en annexe, un répertoire sélectif des groupes de femmes intéressés de près ou de loin par la formation des francophones vivant en milieu minoritaire. Ces associations sont de véritables tremplins vers une formation dans le milieu institutionnel. Nous espérons que ce répertoire pourra être un outil de référence à l'intention de tous celles et ceux qui sont préoccupées-s par l'éducation des femmes francophones en milieu minoritaire.

Alors, bonne lecture!

Lisette Donovan

MONIQUE HÉBERT ÉLUE, AU POSTE DE PRÉSIDENTE DU RNAÉF

Le Bulletin est publié 3 fois par année par le RNAÉF et cette publication est rendue possible grâce à la contribution du Secrétariat d'État du Canada

Composition, rédaction et mise en page: Lisette Donovan
Révision: Marie Lyné Tremblay

Dépôt légal: Bibliothèque du Canada ISSN 0827 0139

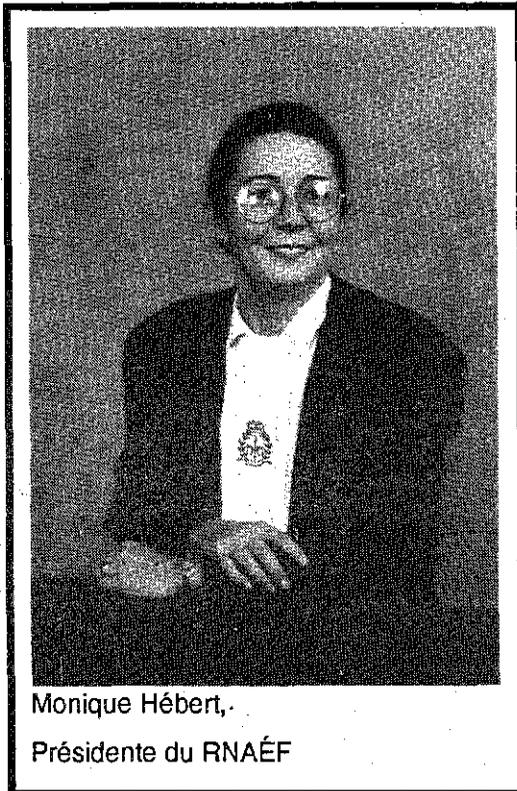
Monique Hébert a été élue Présidente du Réseau national d'action éducation femmes le 14 juin 1992, lors de notre Assemblée générale annuelle à Ottawa. Elle succède à Hélène Dallaire qui vient de terminer son mandat de deux ans et qui devient maintenant notre présidente - sortante.. Monique participe activement à l'amélioration des conditions de vie des francophones.

Félicitations Monique !!

Mot de la présidente

Bonjour,

L'année administrative du Réseau national d'action éducation femmes (RNAÉF) est bien lancée depuis l'Assemblée générale annuelle tenue à Ottawa les 13 et 14 juin. Comme j'ai été élue présidente, je compte poursuivre le travail de communication entrepris par l'organisme. Le mot de la présidente, publié dans le Bulletin, représente l'outil grâce auquel se maintient le contact avec toutes les membres du RNAÉF.



Puisque le processus de communication suppose des réceptrices et des émettrices, chacune d'entre vous doit se sentir bien libre d'utiliser les outils de communication que vous possédez déjà pour nous jaser de votre réalité et surtout, des façons dont nous pouvons mieux vous servir. Ceci étant dit, permettez-moi de vous faire part de la première tâche que j'ai dû accomplir au nom du Réseau.

Les pensions. Avez-vous déjà eu la sensation que, pour lire les publications du gouvernement provincial ou fédéral, vous auriez besoin d'un lexique, juste pour savoir de quoi il s'agit. Pour ma part, j'ai vraiment vécu cette sensation lorsque je me préparais pour assister à la réunion de consultation convoquée par Santé et Bien-être social Canada. Cette rencontre avait pour but précis de discuter de la nécessité d'informer les femmes sur le partage des crédits du Régime de pensions du Canada.

Au Canada, les prestations de retraite ou comme on dit les pensions, proviennent de deux sources: le Programme de la Sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada. Ce dernier fournit également des prestations de survivant, d'invalidité et de décès, ainsi que des prestations aux orphelins et aux enfants de cotisants invalides. À chacun de nos chèques de paye, lorsque nous travaillons, nous contribuons à ce régime, comme si nous achetions

automatiquement de la sécurité pour notre vieillesse. Pour les femmes, la réalité est plutôt dure: la pension moyenne est d'environ 410\$ pour les hommes alors que la nôtre n'est que de 250\$. Cette différence reflète l'écart actuel entre les salaires féminins et masculins ainsi que le taux de participation moindre des femmes au travail salarié au Canada.

Depuis 1878, le gouvernement fédéral a établi un processus pour partager lors du divorce, l'argent versé

au Régime de pensions au Canada. Il reconnaissait le fait que chaque partenaire d'un mariage contribue au régime. Puisque la cotisation est prise à la source, c'est-à-dire avant même que nous voyons notre chèque de paye ou celui de notre conjoint, il reste moins d'argent pour subvenir aux besoins de la famille. Par ce manque, les femmes contribuent différemment à ces besoins. Donc notre contribution est aussi valable que celle de notre conjoint, que nous travaillons ou non à l'extérieur du foyer.

Les femmes qui se séparent peuvent récupérer la moitié de l'argent qui a été investi dans le Régime de pensions au Canada. Il n'est même pas nécessaire d'avoir été mariée pour y avoir droit. Le partage de l'argent est fait AUTOMATIQUEMENT dès que vous faites connaître au Ministre de la Santé et du Bien-être social que vous n'êtes plus avec votre conjoint. Le montant de sa contribution et la vôtre (s'il y a lieu) est divisé en deux pour la période où vous avez vécu ensemble. Ce montant est crédité au compte qui vous est attribué au Régime de pensions. C'est pourquoi le gouvernement utilise le terme 'crédit'. En contribuant au RPC, toute la population canadienne qui travaille, achète des crédits à être utilisés lors de la retraite. Il est très important de se prévaloir du droit à recevoir la moitié de crédits de votre conjoint après une séparation ou un divorce parce que souvent, nos conjoints de fait ou légaux gagnent un plus haut salaire que les nôtres. Le partage des crédits est obligatoire mais l'information nécessaire pour faire le partage doit être fournie au Ministre, étant donné le fait que ce dernier ne dispose pas encore d'un moyen automatique de connaître qui se divorce et qui se sépare.

Donc, le partage de crédits du RPC est devenu possible dans les situations suivantes:

1. Au moment d'un divorce ou d'une annulation de mariage, si la séparation a eu lieu depuis le 1er janvier 1970 et si les conjoints ont vécu ensemble pendant au moins un an.
2. Au moment d'une séparation de conjoints légalement mariés qui a eu lieu à partir du 1er janvier 1987, les conjoints doivent avoir vécu ensemble pendant au moins un an et être séparés depuis au moins un an. Une demande de division des crédits doit être fournie au Ministre de la Santé et Bien-être social. Il n'y a aucune date limite ni aucun délai pour présenter la demande.
3. Au moment de la séparation des conjoints de fait (les couples non mariés qui cohabitent ensemble) qui a eu lieu à partir du 1er janvier 1987, les conjoints doivent avoir habité ensemble au moins un an et ne plus habiter ensemble depuis au moins un an. Une demande écrite doit être présentée au Ministre, dans les quatre années suivant la date de la séparation.

Donc, je présume que nous avons droit de recevoir la moitié de l'argent fourni par notre conjoint à son Régime de pension du Canada pendant la période où nous avons vécu ensemble. Nous devons avoir cohabité pendant un an et être séparés depuis au moins un an depuis le 1er janvier 1987. Si nous ne sommes pas mariées avec nos partenaires, nous avons quatre ans pour faire la demande; si nous sommes mariées, nous pouvons la faire n'importe quand. Nous pouvons même attendre d'avoir 65 ans pour présenter cette demande. Le partage des crédits est obligatoire dans la mesure où nous informons le Ministre de notre séparation. La méthode de partage de crédits que je viens d'expliquer s'applique seulement pour les femmes ne vivant pas au Québec.

Si j'ai choisi de vous parler des pensions au lieu de mille et une autres choses, c'est que je vois l'urgence de diffuser cette information à toutes les femmes canadiennes. C'est un droit que nous possédons et nous devons savoir que la moitié des pensions des hommes avec lesquels nous cohabitons, que nous soyons mariés ou non, nous revient de plein droit. Je compte sur vous pour propager la bonne nouvelle dans votre entourage.

Monique Hébert

présidente du RNAÉF

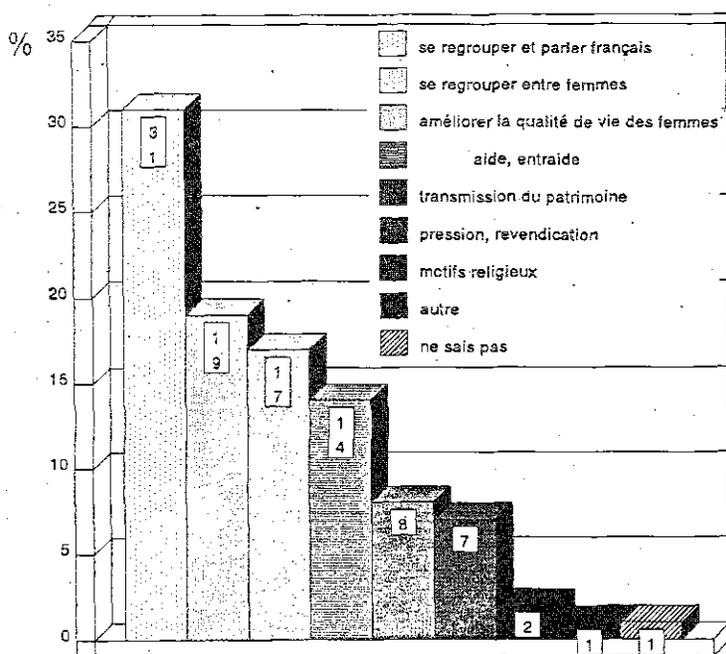
L'isolement des femmes francophones

on se regroupe parce qu'il y a un besoin à combler.

Si on se base sur les réponses au questionnaire, on voit que 50% des groupes de femmes identifient le besoin de se regrouper comme motif important de la mise sur pied du groupe. Est-ce que ça veut dire que les femmes francophones vivant en milieu minoritaire ressentent un fort besoin de "briser l'isolement"?

On voit aussi qu'elles expriment un désir d'organiser des activités en français. Elles profitent de ces activités pour parler leur langue. Ceci démontre l'importance marquée des groupes francophones féminins à travers le pays. Il y a 500 000 femmes francophones vivant en milieu minoritaire au pays. Elles sont éparpillées à travers cette vaste région, soit dans les grandes villes, soit dans de petits villages situés à de grande distance les uns et les autres. Peu importe la province ou territoire où elles habitent, les femmes francophones ont un besoin de se rencontrer et de parler français. Les groupes de femmes francophones apparaissent comme des foyers de vie collective pour les femmes, tout en s'efforçant de leur offrir des activités de formation en français qui répondent à leur besoin.

Raison d'être des groupes de femmes



Ce tableau identifie les motifs ayant entraîné la mise sur pied des groupes

Les groupes de femmes : pourquoi, quand et comment

Habituellement passé sous silence, le travail des groupes de femmes nous est apparu essentiel et nous avons décidé de le mettre en valeur et de lui donner la place qui lui revient dans l'expérience de la formation des femmes.

Le rapport numéro 4 résume une enquête en forme de questionnaire expédié par la poste à des groupes de femmes intéressés de près ou de loin par la formation des femmes francophones vivant en milieu minoritaire. 80% de ces groupes ont participé et un résumé des résultats est présenté dans les pages suivantes.

Un large extrait du rapport numéro 4 est présenté ici. Certains extraits sont textuels, d'autres sont résumés. Afin de ne pas alourdir le texte, les références textuelles ne sont pas soulignées.

QUI SONT LES FORMATRICES?

Lorsque nous parlons de formatrices nous pensons à des actrices participant au développement des communautés francophones en encourageant les femmes à se prendre en charge et à mieux comprendre leur milieu.

QU'EST-CE QUE LA FORMATION?

Telle que proposée par le RNAEF, la définition de formation est "toute activité menant à une démarche d'autonomie pour les femmes".

QU'ENTEND-ON PAR AUTONOMIE?

"Des femmes qui réfléchissent et prennent conscience de leur situation et des actrices qui prennent en charge leur développement personnel et collectif, par la formation mais aussi par leur plus grande participation à toutes les sphères de la société notamment au pouvoir". Voici la définition d'autonomie telle qu'entendue dans la recherche.

Pourquoi les femmes se regroupent - elles ?

Les groupes de développement individuel et collectif des femmes francophones

42% des groupes de femmes révélait comme préoccupation principal: le développement individuel et collectif. Ces groupes disent aussi travailler à la préservation et à la promotion de la langue et de la culture française. Ils ont une vocation à la fois individuelle et collective qui marie simultanément l'épanouissement des femmes avec celui de la francophonie.

Les groupes d'entraide, de développement communautaire et de services

Ces groupes se définissent par l'aide à la paroisse, aux pauvres et aux malades, le support à la communauté, le développement des régions rurales, l'aide aux familles qui désirent obtenir des services en français, les activités de prélèvement de fonds et autres.

Les groupes de pression, de consultation et de revendication

Ces groupes tentent d'influencer le pouvoir. Leur action est ainsi axée largement vers l'amélioration de la situation légale des femmes francophones et leur participation à tout ce qui les concerne.

Les groupes de formation

Ces groupes ont comme objectif principal, l'éducation des femmes et l'enrichissement de leurs connaissances dans tous les domaines. Ils peuvent viser leur intégration à un lien reconnu, une institution précise ou encore leur accès à des programmes de formation professionnelle.

Les femmes sont partout! Comme vous voyez, on ne fait pas seulement des tartes et du macramé! Les femmes sont incontournables et elles sont impliquées dans tout.

Les groupes de production culturelle et d'activités socio-culturelles

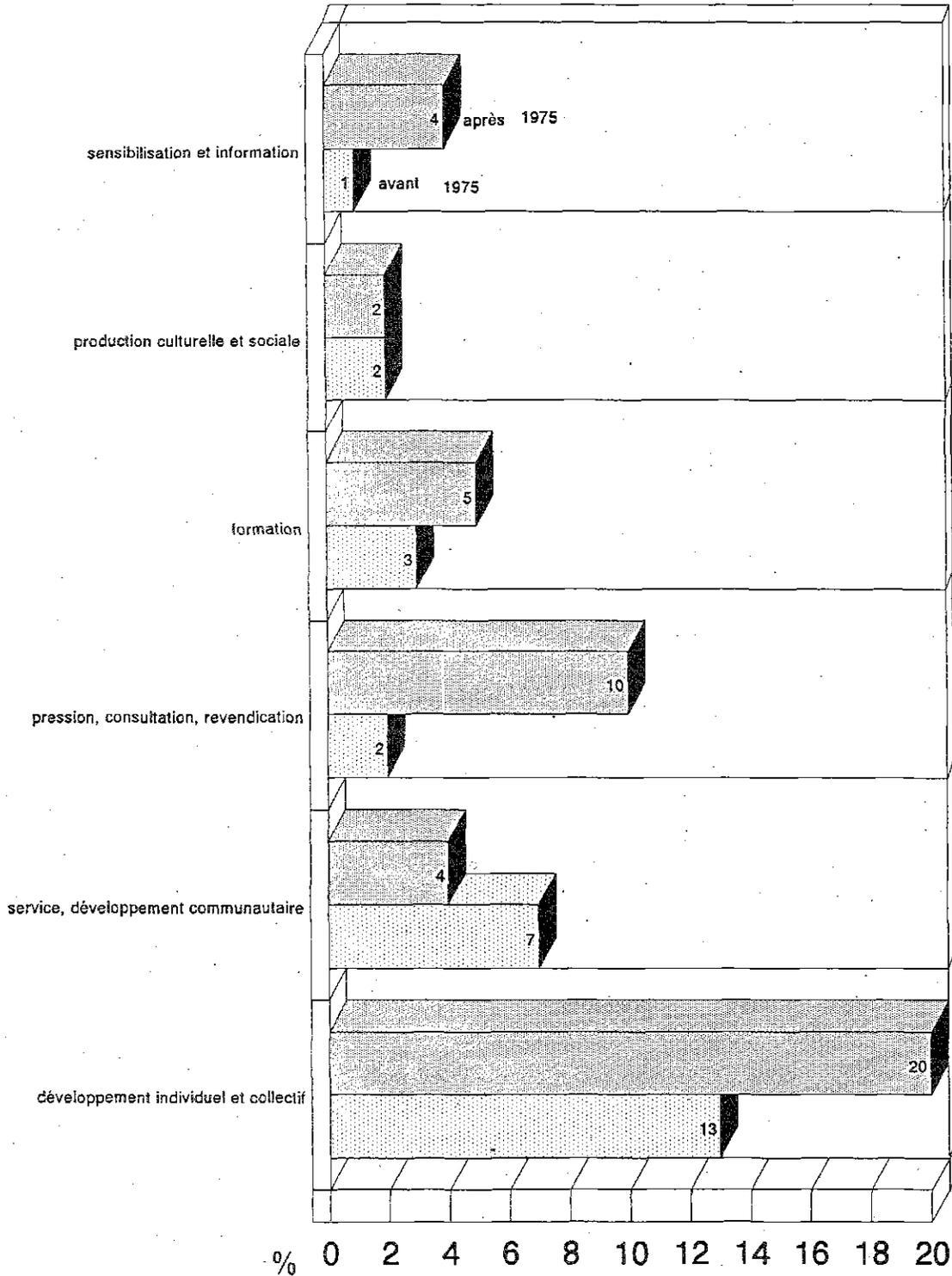
Ces groupes visent le développement des capacités manuelles et culturelles des femmes francophones. Ils assurent la diffusion de l'héritage culturel canadien-français, se consacrent à organiser des expositions et à réaliser des travaux d'artisanat.

Les groupes de sensibilisation et d'information

L'objectif principal de ces groupes est de sensibiliser et d'informer les femmes sur des sujets relatifs à leur situation ou sur des thèmes d'intérêt général. Ils tentent entre autres, de susciter l'intérêt des femmes à poursuivre des études au niveau postsecondaire et à s'engager au sein de la société.

OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LES GROUPES

SELON L'ANNÉE DE FONDATION



Quand les femmes se sont - elles regroupées ?

Saviez-vous que
les groupes de
femmes ont
surtout été fondés
entre 1975 et
1990?

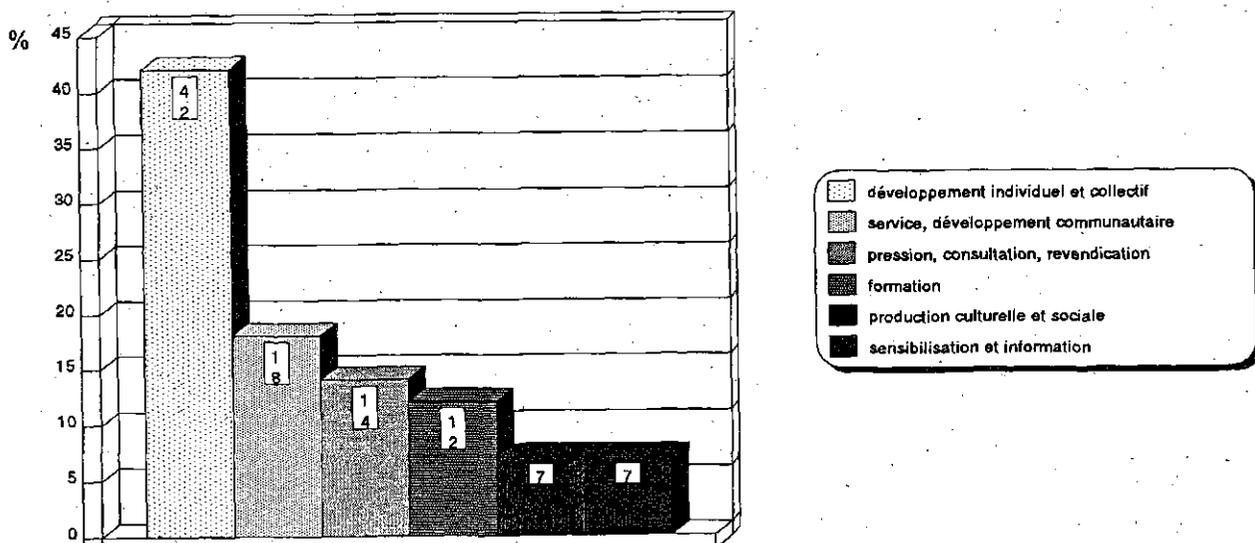
Il y a quinze ans, nous assistions à la proclamation de l'Année internationale de la femme. C'était le moment où le féminisme francophone en milieu minoritaire apparaissait sur la scène canadienne. Cette période était celle de la Commission Bird et les femmes francophones vivant en milieu minoritaire était de la partie. Il s'agissait d'une importante période d'éveil à leur situation de femme.

Ces nouveaux groupes ont pour objectifs principaux: le développement individuel et collectif des femmes, le lobbying, la consultation et la revendication ainsi que la sensibilisation et l'information.

Les groupes fondés avant 1975 ont comme objectifs principaux: le développement individuel et collectif des femmes; l'entraide, le développement communautaire et le service.

C'est à se demander si les différences d'objectifs des groupes fondés avant ou après 1975 existent en raison de politiques de développement social plus favorables à l'engagement des femmes depuis 1975?

Objectifs poursuivis par les groupes de femmes



Comment les femmes se regroupent-elles?

L'action des groupes de femmes intéressés de près ou de loin par la formation des femmes francophones se situe à trois niveaux:

Le développement de l'individuelle et du collectif des femmes francophones

Dans ce champs, nous situons toutes les activités visant à faire accroître la capacité des femmes francophones de se prendre en charge individuellement et collectivement. Celles-ci peuvent porter sur la santé mentale, l'estime de soi ou autres. Elles peuvent aussi être des activités à caractère socio-culturel, prendre la forme d'un voyage, d'un cours de décoration de gâteau ou autres. Dans ce cadre, la formation des femmes francophones correspond à une activité centrée sur la personne et son épanouissement.

La socialisation politique

À ce niveau, toutes les activités ont pour but de sensibiliser et d'informer les femmes francophones à des thèmes et à des questions susceptibles d'influencer le cours de leur vie. Les ateliers sur la violence faite aux femmes, les sessions de formation en leadership et la diffusion de bulletins d'information s'inscrivent dans cette catégorie. Dans ce cadre, la formation des femmes est axée sur leur situation sociale.

Les services et l'entraide

On vise à offrir un service aux femmes et à encourager l'entraide entre elles par des services de prélèvement de fonds, de rencontres entre femmes ou autres. Dans ce cadre, la formation correspond à une activité d'apprentissage ou de perfectionnement de techniques qui participe à l'autonomie individuelle et collective.

Les groupes visent généralement le développement individuel et collectif des femmes francophones - 2 réponses sur 3 confirment cet objectif

Pourquoi la formation?

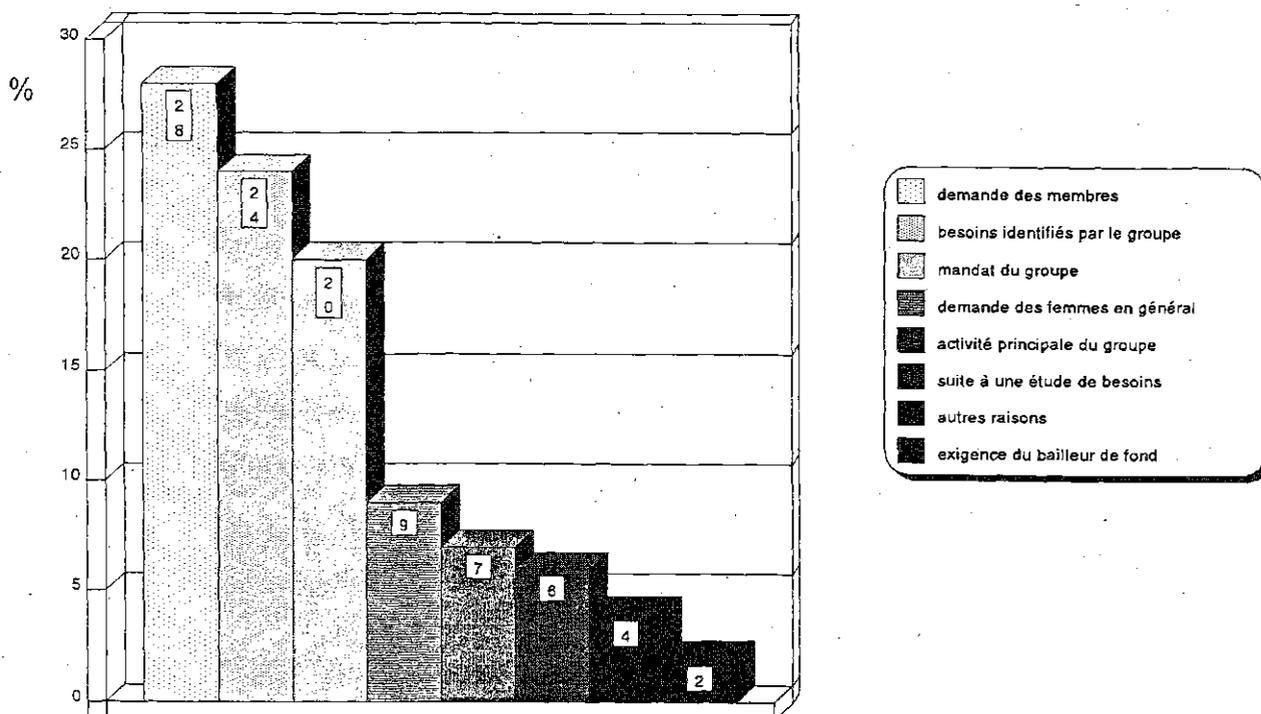
Depuis 1975, le besoin d'activités de formation devient de plus en plus évident pour les groupes de femmes francophones. Les membres se fixent des objectifs et se demandent comment faire pour se donner les outils nécessaires pour les réaliser.

En effet, une majorité relativement forte de groupes (73%) a organisé des activités de formation en 1989 avec l'intention de les poursuivre ultérieurement. Les groupes de

femmes organisent des activités de formation destinées aux femmes en général. Ils rayonnent ainsi dans la communauté et non seulement auprès de leurs membres. Les groupes déclarent organiser des activités principalement à la demande des membres, à la lumière des besoins identifiés par le groupe et parce que la formation fait partie de son mandat.

Pour leur part, les 36 groupes qui indiquent ne pas avoir offert de telles activités donnent le plus souvent comme raison que la formation ne fait pas partie de leur mandat parce que celle-ci n'est pas leur activité principale. Cependant, ils encouragent leurs membres à suivre des activités de formation dans d'autres groupes.

Pourquoi que les femmes organisent des activités de formation ?

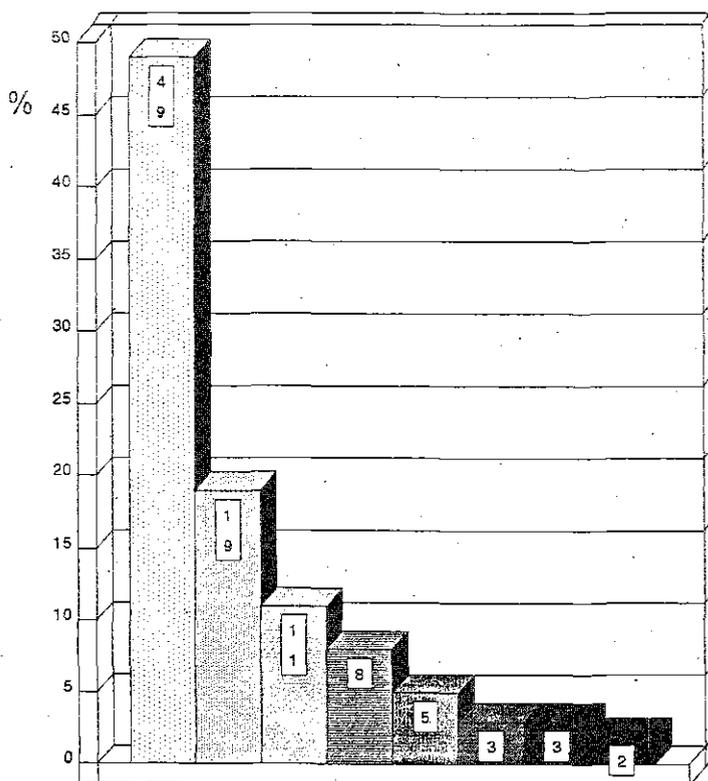


Besoin de croissance personnelle

Les groupes de femmes font nettement ressortir le besoin de croissance personnelle chez les femmes francophones ainsi que celui d'acquiescer une formation technique et générale de base. Est-ce endémique à la réalité de vie de minoritaire que d'avoir un besoin continu de croissance personnelle et d'affirmation?

Par contre, il est intéressant de noter que les femmes éprouveraient moins, selon les groupes de femmes, le besoin d'activités de formation en animation, leadership, développement communautaire et autres. Est-ce parce que les femmes francophones pensent plus à elles-mêmes ou parce qu'elles sont maintenant mieux formées dans le domaine?

Demandes des femmes en activités de formation



- croissance personnelle, affirmation
- perfectionnement
- formation technique ou professionnelle
- formation générale de base
- animation, développement communautaire
- formation en économie, finance, gestion
- artisanat
- aucun intérêt

Le développement personnel ressort toujours!

En 1989, les groupes de femmes ont organisé surtout des activités de formation portant sur le bien-être des femmes francophones. Le

thème le plus populaire s'avère nettement celui de la santé, la confiance en soi et le développement de la personne avec au total 25% des réponses. Les activités portent sur des sujets très contemporains. A titre d'exemple, des sessions de formation ont été organisées autour des questions suivantes: comment vivre le stress positivement, les problèmes émotifs des femmes, la médecine douce, les éléments de base de la psychologie, les femmes et la dépendance, la peur du succès, l'acceptation de soi et plusieurs autres. Les groupes de femmes considèrent que le développement personnel continue d'être un besoin, voire le besoin en activités de formation des femmes francophones.

Les activités de formation d'intérêt général (17% du total des réponses) sont aussi populaires, telles que des rencontres sur le thème de l'environnement, des questions d'actualité, les services offerts par Hydro-Ontario, l'agronomie, la sécurité des aînés, la cuisine au four micro-ondes, en bref, des activités qui permettent aux femmes francophones de mieux connaître leur milieu.

Des 340 réponses, 13% s'inscrivent sous la catégorie des activités de formation dont le thème était la politique, le droit et le leadership, 12%, le travail, la gestion et l'économie, 12%, la culture et le patrimoine, 7%, des activités internes, 6%, l'éducation, 5%, la violence et 3% le 8 mars.

Comme vous voyez, les thèmes abordés sont très variés et la clientèle rejointe par les activités de formation de groupes de femmes nous donne plus de 14 000 personnes. Ce nombre est impressionnant car rappelons que ces activités sont organisées par un ensemble de 95 groupes.

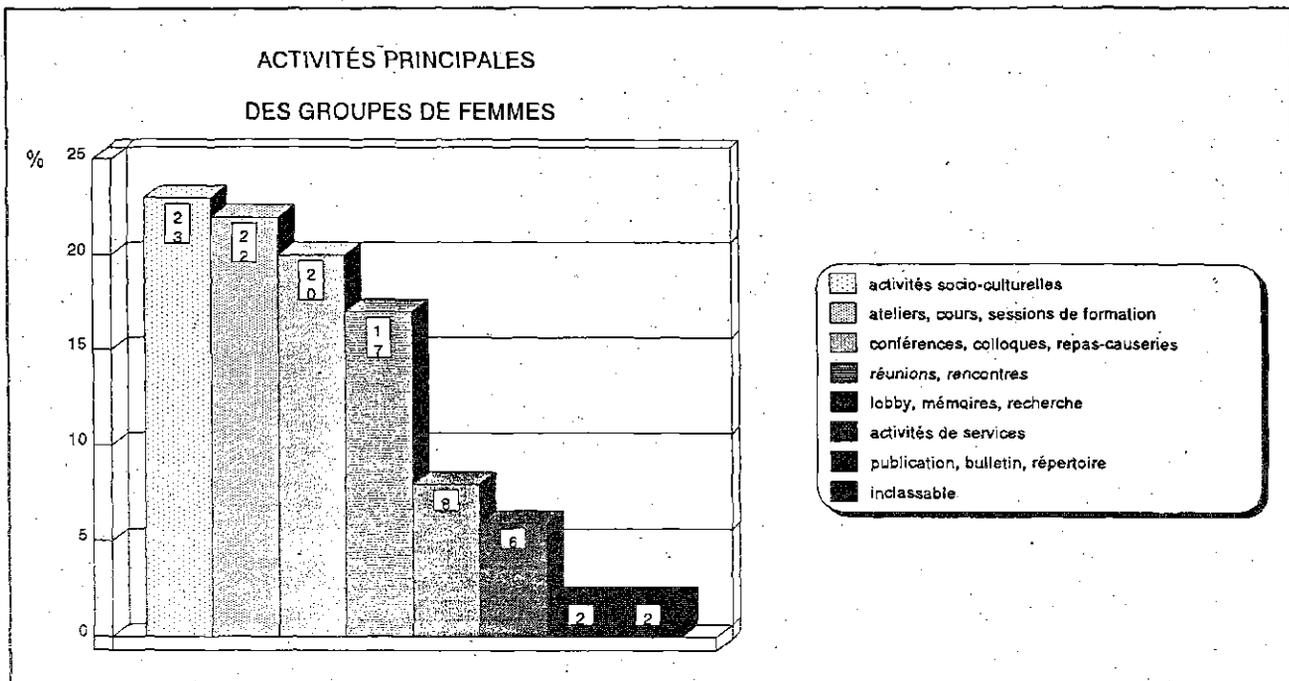
En 1989, 340 activités ont été
organisées, presque une par
jour, rejoignant 14 000
personnes !!

La formation, toujours la formation!

Près de la moitié des activités organisées constitue de la formation sous une forme ou une autre.

En 1989, règle générale, les groupes ont surtout organisé des activités à caractère socio-culturel, des ateliers, cours ou sessions de formation ainsi que des conférences, colloques et repas-causerie.

Cet éventail d'activités semble faire partie de la réalité des groupes. Ils offrent une formation visant à répondre à leurs besoins.



Quelle est la langue dans laquelle ont lieu les activités de formation?

Nous avons demandé cette question afin de voir si les femmes vivant en milieu minoritaire étaient en mesure de recevoir leur formation en français.

Des 131 groupes répondants, 123 déclarent offrir leurs activités de formation ou cours, en français seulement et 8 les rendent disponibles en français et en anglais. Les groupes déclarent en majorité employer le français lors du déroulement de leurs cours. Il faut voir ce temps comme celui où on peut donc parler en français.

On se forme aussi en anglais

Des 131 groupes répondants, 51% déclarent que les femmes ne suivent pas de cours en anglais s'ils ne sont pas offerts en français. Ce témoignage provient de plus d'un groupe sur deux, ce qui est important.

27% des groupes ont répondu que les femmes poursuivaient leurs cours en anglais lorsqu'ils n'étaient pas offerts en français. 20% disent que les femmes le font à l'occasion.

Il est temps de se faire reconnaître!!

Les activités des femmes ont changé. Les données nous font apparaître un portrait de femmes moins engagées dans des activités visant le patrimoine, la culture et la religion qu'auparavant et plus préoccupées par leur développement individuel et collectif.

Selon les groupes, les femmes des communautés francophones et acadiennes ressentent toujours un besoin d'activités de formation qui favorisent une démarche personnelle d'affirmation et de confiance en soi. Elles n'arrêtent pas de se former, mais cette formation n'est pas reconnue formellement. Cela démontre que la reconnaissance des

acquis est un dossier important pour les femmes qui reçoivent de la formation par la voie des organismes communautaires. La reconnaissance des acquis représente un autre volet en éducation des adultes qui peut faire reconnaître officiellement les multiples apprentissages acquis tout au long d'une vie.

Le RNAÉF travaille toujours à faire reconnaître les compétences des femmes francophones en priorisant ces dossiers nationaux:

L'alphabétisation

La reconnaissance des acquis

La recherche: éducation et autonomie

La mise en valeur de la main d'oeuvre

Centre doc. educ. adultes&Cfem
1265, rue Berri, #340
Montréal (Québec)
H2L 4X4
/ /

Pour recevoir les trois numéros du BULLETIN et trois feuillets INFO, que publie le RNAÉF chaque année, il suffit d'une cotisation modique de 10\$ (individus) et 60\$ (groupes) en faisant parvenir ce formulaire d'adhésion au bureau national:

Le Réseau national d'action éducation femmes
50 rue Vaughan, Ottawa (Ontario) K1M 1X1
Téléphone: (613) 741-9978 Télécopieur: (613) 741-3805

10 \$ MEMBRE INDIVIDUELLE 60 \$ GROUPE - MEMBRE
RENOUVELLEMENT () NOUVELLE MEMBRE () DATE: _____

NOM _____

ADRESSE _____

TÉLÉPHONE _____

Faire le chèque au nom du RNAÉF

BON DE COMMANDE POUR RAPPORTS DE LA RECHERCHE:
"POUR LES FEMMES: ÉDUCATION ET AUTONOMIE"

Numéro 1, 10\$ Numéro 2, 15\$ Numéro 3, 28\$ Numéro 4, 15\$

Numéro 5, 15\$

TOTAL: _____ (les frais d'envoi sont inclus)

DATE: _____

NOM _____

ADRESSE: _____

VILLE et CODE POSTAL: _____

TÉLÉPHONE: _____

Faire le chèque au nom du RNAÉF